

Je Pékin ?

Les retransmissions télévisées ?

le sport et la politique ?

Boycotter les JO : solution efficace ou posture morale ?

Alexandre Husting

Chercheur au Centre d'étude de la vie politique de l'ULB (1)

Depuis que les Jeux olympiques ont été attribués à Pékin, à chaque fois qu'il se passe quelque chose de condamnable mettant en cause, à juste titre, la Chine il est des politiques ou des intellectuels qui entonnent leur refrain préféré : « il faut boycotter les Jeux ». Une exigence qui va au-delà de ce que demande le dalai-lama ou les Tibétains eux-mêmes ainsi que les Nations unies ou Amnesty International et que refusent les premiers concernés : les sportifs. La menace d'un boycott des prochains Jeux a déjà été plusieurs fois brandie, que ce soit suite au soutien chinois aux généraux birmanais ou au gouvernement soudanais et aujourd'hui suite à la répression au Tibet. Certains tentant même le parallélisme capiteux entre une présence à Pékin et celle à Berlin en 1936. Peu importe que le procédé ait régulièrement été testé et que son inefficacité ait été à chaque fois constatée et qu'il s'est même réveillé contre-productif en offrant des victoires sportives faciles au pays boycotté. Au final, le boycott sportif ne touche et ne dessert que les sportifs et n'obtient aucun résultat politique ou humanitaire réel. Il présente en fait un intérêt majeur, celui de donner facilement bonne conscience à ceux qui le psalmodient en se défaussant de leurs propres responsabilités sur les sportifs. Aujourd'hui pour se donner bonne conscience un boycott « politique » de la cérémonie d'ouverture des Jeux par quelques chefs d'Etat et ministres est évoqué. Cette politique de la chaise vide est un subtil compromis dont on peut douter de l'efficacité car il n'est pas évident que l'absence de quelques officiels dans les tribunes suffise à faire changer la Chine... Une attitude timorée et décourageante

politique. L'Union européenne n'a toujours pas de position commune sur la question du Tibet et d'un éventuel boycott de la cérémonie d'ouverture. Le président du Parlement européen, Hans-Gert Pötering, s'est demandé si le voyage à Pékin serait « une attitude responsable » au cas où la répression au Tibet se poursuivrait. D'ici 5 mois il y a fort à parier que la répression aura cessé et que le voyage à Pékin sera des lors redevenu « responsable »...

C'est oublier que le Comité olympique international avait banni l'Afrique du Sud des Jeux durant 30 ans

L'histoire a démontré que le boycott sportif est inefficace s'il n'est pas accompagné d'un boycott politique et économique comme ce fut le cas envers l'Afrique du Sud durant l'apartheid. La comparaison a cependant ses limites car rien ne prouve que la Chine ne puisse survivre isolée et que son isolement contribuerait à la démocratiser. Aucun chef d'Etat européen n'a jusqu'à présent proposé de rompre les relations diplomatiques avec Pékin et les partisans du boycott des Jeux ne font pas preuve de la même détermination pour les entreprises européennes qui délocalisent ou investissent en Chine ni ne menacent de boycotter l'Exposition universelle prévue en 2010 à Shanghai... Qu'il faille mettre la Chine, en tant que nouvelle grande puissance, face à ses responsabilités, dans tous les domaines, y compris celui de la démocratie et des droits de l'Homme, est un truisme. Mais pourquoi est-ce aux sportifs et à Jacques Rogge, le président du Comité olympique international (CIO), qu'on demande de contribuer au changement de

aboutissait à faire cesser la répression à Lhassa ne faudrait-il pas ensuite l'agiter à nouveau pour résoudre la question du statut des minorités ethniques, du parti unique, des syndicats, des camps de rééducation, de la peine de mort... ? Et ne faut-il pas l'agiter envers les Jeux d'hiver de Sotchi en 2014 tant que la Russie ne règle pas le problème de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud ou de la Tchétchénie ?

Le CIO ne peut cependant pas évacuer toute responsabilité en invoquant le fait qu'il n'est « pas une institution politique mais une institution sportive » inapte à prendre des positions politiques. C'est oublier qu'il avait banni l'Afrique du Sud des Jeux durant 30 ans. Certes, ce ne fut pas à son initiative, bien que la décision lui revint, mais sous la pression internationale à la suite d'une résolution des Nations unies. Le CIO pourrait, comme l'invitait le Parlement européen en 2001, tenir compte des droits de l'Homme et des principes démocratiques lors de la désignation de la ville organisatrice. Mais s'il a pour mission d'œuvrer « pour le bien-être des athlètes et le succès des Jeux olympiques », il a aussi des intérêts financiers à défendre et des sponsors à soigner... Un équilibre périlleux comme le montre le silence du CIO lorsque des ONG ou la Confédération syndicale internationale (CSI) dénoncent les conditions de travail des enfants dans les usines fabriquant les produits dérivés sous licence CIO.

Donner au sport et au CIO le pouvoir de changer seuls l'ordre du monde est de toute évidence utopique, mais il est vrai que c'est plus commode... ■

(1) Dernier ouvrage : Football et identités